



## **Déclaration de l'Académie nationale de médecine, de l'Académie des sciences, de l'Académie nationale de Pharmacie et de l'Académie Vétérinaire de France relative à l'Initiative Citoyenne Européenne (I.C.E.) demandant l'arrêt de toute expérimentation animale en Europe.**

A la suite de l'Initiative Citoyenne Européenne (ICE) "stop vivisection", visant à interdire en Europe, toute expérimentation animale et à abroger la directive européenne 2010/63 qui régit l'usage des animaux à des fins scientifiques, l'Académie nationale de médecine, l'Académie des sciences, l'Académie nationale de Pharmacie et l'Académie Vétérinaire de France rappellent que :

a / La directive 2010/63 exige des chercheurs le respect de règles strictes en matière de protection et de bien-être animal.

b / Des méthodes alternatives n'impliquant pas l'utilisation d'animaux sont utilisées dans tous les cas où il est scientifiquement possible d'y avoir recours.

c / Ces méthodes ne permettent pas de remplacer tous les essais et recherches sur l'animal. Aucune méthode alternative connue ne permet de comprendre les interactions existant entre les organes ou de reproduire les différentes fonctions d'un même organe. C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire d'avoir recours à l'animal dans son intégrité et sa complexité. Renoncer actuellement à l'expérimentation animale serait consentir à renoncer au progrès en matière de santé de l'homme et de l'animal.

d / Il convient de rappeler que l'expérimentation animale constitue également une nécessité pour les progrès en matière de santé des animaux (notamment des animaux de loisirs et des animaux d'élevage).

e / Il n'est pas exact de laisser croire à l'inutilité de l'expérimentation animale sous prétexte que les hommes et les animaux diffèrent physiologiquement. Certes l'homme est différent de l'animal mais rappelons la grande similitude entre les gènes d'une souris et ceux d'un humain.

Les grands progrès en matière de médecine humaine ont été réalisés grâce à l'expérimentation animale et les progrès futurs sont conditionnés par ce type de recherche. Il est difficile de penser que les citoyens européens soient en faveur de l'arrêt des recherches en cours sur des maladies aussi graves que le cancer, la maladie d'Alzheimer, la maladie de Parkinson, et beaucoup d'autres sources de souffrances humaines.

Pour toutes ces raisons, les académies scientifiques françaises sus-désignées appellent l'attention du Parlement européen et de la Commission européenne sur la nécessité de maintenir la possibilité en Europe d'une utilisation des animaux à des fins scientifiques, selon la réglementation en vigueur, qui allie cette possibilité au maintien du respect de l'éthique visant la protection animale.